

# Les pigments Graphic Beauté

## Qualité et sécurité



La gamme "Dermasafe" proposée par Graphic Beauté, est un concentré de nouveautés technologiques. Elle est la finalisation de longs travaux en collaboration avec les professionnels de la pigmentation esthétique qui ont travaillé dans plusieurs directions; la sécurité, la prise et la tenue de la couleur dans le temps et l'évolution de la teinte.

- Pour votre plus grande sécurité,

Ils sont fabriqués sous les normes ISO 9001 et ISO 13485

(le fabricant est certifié conformément aux normes DIN EN ISO 9001 et 13485)

Ils sont uniquement de qualité pharmaceutique (tous les pigments dépassent les normes de sécurité de la directive européenne sur les produits cosmétiques)

Tous les composants de ces pigments sont pourvus d'un certificat prouvant qu'ils ont été testés dermatologiquement.

Ils possèdent l'approbation de la FDA américaine.

Même si l'innocuité microbiologique de ces produits a été prouvée, ils sont de surcroît stérilisés aux rayons gamma.

Aucun conservateur n'est ajouté.

Pour toutes ces raisons, les nouveaux pigments sont en accord avec les normes européennes et américaines.

Pour votre plus grand confort et votre satisfaction, la prise immédiate et la tenue dans le temps ont été optimisées.

La concentration de pigment dans chaque couleur a été augmentée d'où des couleurs plus intenses pour de meilleurs résultats.

Les risques de changement de couleur dans la peau sont encore minimisés.

# A savoir

Décret n° 2008-210 du 3 mars 2008 fixant les règles de fabrication, de conditionnement et d'importation des produits de tatouage, instituant un système national de vigilance et modifiant le code de la santé publique (dispositions réglementaires)

*«(...) Art. R. 513-10-1.-Les produits de tatouage sont rendus stériles par l'utilisation de procédés appropriés. Ils sont fournis dans un récipient qui en conserve la stérilité jusqu'à l'utilisation.*

*« Les récipients à doses multiples sont autorisés à condition que la délivrance de chaque dose ne compromette pas la stérilité du produit restant dans le récipient, une dose étant définie comme la quantité de produit utilisée pour une seule personne au cours d'une seule séance.(...)»*

**L'état de stérilité est un  
état éphémère**

et aucun conditionnement à doses multiples ne permet de garantir la "stérilité" des pigments.

Pour la sécurité et le confort de vos clientes,  
**Graphic Beauté ne vous propose que des doses uniques.**